



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre datée du 20 juillet 2018, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République de l'Union du Myanmar a annoncé aujourd'hui la création d'une commission d'enquête indépendante dans le cadre des mesures nationales prises pour favoriser la réconciliation, la paix, la stabilité et le développement dans l'État rakhine. La commission se compose des membres suivants :

- **Rosario Manalo** (Présidente)
Ancienne Sous-secrétaire aux affaires étrangères des Philippines
Ancienne Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et actuelle représentante des Philippines auprès du Comité
- **U Mya Thein** (membre)
Ancien Président du tribunal constitutionnel de la République de l'Union du Myanmar
- **Kenzo Oshima** (membre)
Ancien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence
Ancien Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies
- **Aung Tun Thet** (membre)
Ancien haut fonctionnaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Ancien administrateur général de l'École des cadres du système des Nations Unies

La commission a pour vocation première d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme et sur les problèmes connexes qui ont fait suite aux attentats perpétrés par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan. Elle sera assistée dans ses travaux par des experts juridiques et techniques nationaux et internationaux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Hau Do **Suan**

